

JUIN
2003

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 27

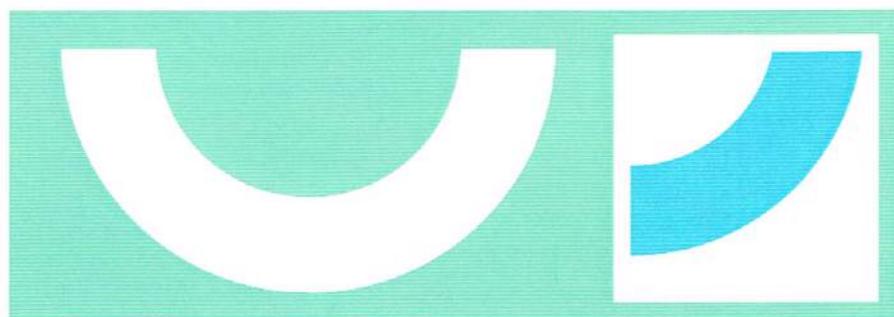
MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :
www.castera-verduzan.com



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS



Sommaire

- page 1 :
Le Mot du Maire
- page 2 :
Travaux du Conseil Municipal
- page 6 :
Travaux des Commissions
- page 9 :
Informations pratiques
- page 13 :
Echos de la Vie Associative
- page 27 :
Calendrier des Manifestations
Estivales 2003



Le Mot du Maire

Castéroises, Castérois,

Ce premier bulletin de l'année 2003 est l'occasion de faire le point sur les finances de la commune.

Comme nous l'avions promis, le conseil municipal a voté pour la deuxième année consécutive une baisse des impôts locaux ? ciblée cette année sur le foncier non-bati (-7%). Cette baisse n'est pas philosophique mais un ajustement normal d'une imposition élevée, acceptée avec courage par les castérois depuis de nombreuses années. Les investissements rendus possibles par ces efforts portent actuellement leurs fruits. Le but est de maintenir les prélèvements locaux dans la moyenne départementale.

L'autorisation donnée il y a quelques jours par le ministère de l'intérieur de l'exploitation de 10 machines à sous supplémentaires nous aidera à atteindre cet objectif. Cette baisse doit cependant être prudente et progressive pour laisser à la commune les moyens de faire face aux charges occasionnées par son développement : station d'épuration neuve, agrandissement de l'école, création et amélioration des réseaux...

Ce bulletin ouvert aux associations castéroises apporte de nombreuses informations mais doit aussi être source de réflexion et de débat. Vos élus sont tous à votre disposition pour prendre en compte toutes remarques ou propositions.

Les animations seront nombreuses et variées tout au long de l'été.
Merci à tous les bénévoles, passionnés, qui donnent vie à Castéra.

Bon été à tous.

Pierre ESPIET

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Sauvegarde de l'église du Vieux Castéra

Des travaux de sauvegarde de l'église du Vieux Castéra ont été réalisés en début d'année 2003. Ils ont consistés en un colmatage des fissures et une protection des murs afin de stopper les infiltrations et d'éviter des dégradations supplémentaires en attendant que le dossier de restauration complète aboutisse.

Le montant des travaux réalisés est de 7650 € H.T.

Enfouissement de ligne Moyenne Tension

Un projet d'enfouissement de la ligne moyenne tension traversant les terrains constructibles de Pouchon à la Garenne est actuellement à l'étude.

L'inclusion de ces travaux dans le programme EDF d'esthétique permettrait de bénéficier d'un très bon subventionnement.

Une telle opportunité ne se représentera peut être pas de sitôt.

Locaux C.L.A.E. – C.L.S.H.

Sous l'égide de l'association des parents d'élèves, le CLAE-CLSH «nouvelle mouture» a démarré ses activités durant le 1^o trimestre 2003.

Pour permettre son fonctionnement, aménagements et mises aux normes sont indispensables, notamment en ce qui concerne le 1^{er} étage.

L'établissement étant destiné à recevoir du public, les travaux sont supervisés par un architecte et un organisme de contrôle.

La commune met à disposition du CLAE-CLSH tous les locaux rénovés (y compris chauffage, eau et électricité) ainsi qu'un salarié à temps complet, F. CUGINI en tant que responsable.

Le CLAE-CLSH assume les dépenses de fonctionnement (salaires de 2 animateurs).

Jumelage Association cantonale/Rixheim

Sous l'impulsion de Mr DELOR, maire de ROZES, une proposition de jumelage entre la ville de Rixheim (Haut-Rhin) et une association de communes du canton a vu le jour.

Les liens qui unissent ces deux entités géographiques sont nés lorsqu'en 1940 des réfugiés de l'Est de la France ont été hébergés dans certaines communes de notre canton.

L'avènement du 3^o millénaire fut l'occasion de renouer d'amicales relations et d'envisager de les pérenniser à travers un jumelage.

La commune de Castéra s'associe avec bonheur à la démarche en cours.

Numérisation cadastrale

La numérisation du cadastre départemental avec création d'une banque de données territoriales est en cours.

Le conseil municipal a donné son accord quant à la participation de la commune à ce projet.

Les 2804 parcelles de notre commune réparties en 22 planches seront donc numérisées et disponibles par voie informatique.

Le coût de cette opération est de 8020 €, la commune apportant une contribution de 30% soit 2406 €.

Taxe locale d'Équipement

Les charges de la commune augmentant notablement en ce qui concerne la desserte des réseaux (EDF, eau, assainissement) sur les terrains situés en zone constructible, il a été instauré une taxe locale d'équipement redevable lors de la construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments de toutes natures.

Cette taxe est fixée à 2% de la valeur forfaitaire de l'ensemble immobilier et a pris effet au 1^{er} mai 2003.

Tapis de la salle de sport

La salle de sport a bénéficié tout récemment de l'installation d'un tapis de protection du sol. Cet équipement venant en remplacement des tapis usagés et obsolètes, tant par leur état que par la difficulté de manutention, vient compléter l'isolation et l'aménagement de la salle afin de permettre, notamment durant la saison estivale, son utilisation à l'occasion de manifestations culturelles et festives.

De structure moderne et résistante, de manutention aisée, ce revêtement de sol (TARAFLEX) devrait faciliter grandement l'installation et le déroulement de diverses animations, rendant cette salle encore plus polyvalente pour un coût d'environ 12000 €.

Acquisition de chapiteaux

Dans le même ordre d'idée, il a été fait acquisition de deux chapiteaux d'occasion de 10 mètres sur 8 chacun, permettant, même en cas de temps incertain, le bon déroulement d'animations estivales.

L'association IDEAL ainsi que le Casino de Castéra-Verduzan ont participé à cet achat d'un montant de 4425 €.

Info...

Monsieur le maire se tient à votre disposition à la mairie,
du Lundi au Jeudi de 14h30 à 16h00.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat

Tél. : 05.62.68.13.11

Naissance : Un arbre pousse.

A compter de 2003 chaque naissance dans la commune sera célébrée par la plantation d'un arbre. Ces plantations auront lieu dans un espace public chaque année au mois de Novembre.

FINANCES

➔ **Comptes administratifs 2002** : (31/03/2003)

Après présentation par Mr le maire des différents comptes administratifs de l'année 2002 (commune, base de loisirs, service eau et assainissement, CCAS, Thermes), celui-ci se retire de la salle comme l'exige la loi et les comptes sont mis au vote.

- * Commune : pour 14
- * Base de loisirs : pour 14
- * Service eau et assainissement : pour 14
- * CCAS : pour 9 (seuls les membres du CCAS peuvent voter)
- * Thermes : pour 14

➔ **Vote des quatre taxes** : (31/03/2003)

Comme convenu et pour la deuxième année consécutive, trois des quatre taxes d'imposition ont vu leur taux communal révisé à la baisse.

- Taxe d'habitation : 17,72% (17,90% en 2002)
- Taxe foncière (bâti) : 36,54% (36,91% en 2002)
- Taxe foncière (non bâti) : 141,05% (151,67% en 2002)
- Taxe professionnelle : 15,11% (15,11% en 2002)

➔ **Budget Primitif 2003** : (09/04/2003)

Après avoir été examinés en commission des finances élargie les différents budgets primitifs pour 2003 sont présentés et proposés au vote en session ordinaire de l'assemblée municipale.

- ❖ **Budget primitif de la commune** : (pour : 15)
 - Section de fonctionnement : 1 117 805 €
 - Section d'investissement : 980 570 €
- ❖ **Budget primitif du service eau et assainissement** : (pour : 15)
 - Section de fonctionnement : 128 781 €
 - Section d'investissement : 193 602 €
- ❖ **Budget primitif de la base de loisirs** : (pour : 13 ; abstention : 2)
 - Section de fonctionnement : 106 189 €
 - Section d'investissement : 94 419 €
- ❖ **Budget primitif des Thermes** : (pour : 15)
 - Section de fonctionnement : 4 084 €
 - Section d'investissement : 667 €
- ❖ **Budget primitif du CCAS** :
 - Section de fonctionnement : 1869 €

Info...

*L'assistante sociale, Madame BACARI du Bureau de la solidarité départementale assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.
Téléphone : 05.62.68.13.72*

➔ **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.:**

La contribution obligatoire de la commune au SICTOM n° 2 est pour 2003 de 36 487€
Cette même somme est donc votée à l'unanimité comme montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour cette même année.

Il convient de noter dès à présent qu'à compter de 2004 cette taxe sera perçue directement par le SICTOM.

➔ **Tarifs Service eau et assainissement :**

Les tarifs n'ayant pas augmenté depuis 2001, au contraire des frais engendrés par l'entretien, le budget de fonctionnement du service est en léger déficit pour 2002.

Afin de rétablir l'équilibre budgétaire il est proposé de nouveaux tarifs à compter du 1^{er} Juillet 2003.

- ✓ Location de compteur : 18 € par semestre (15,24 € jusqu'en 2002)
- ✓ Consommation : 0,95 €/m³ jusqu'à 100 m³ par semestre (0,88 €/ m³)
0,42 €/m³ au-delà de 100 m³/semestre
- ✓ Forfait assainissement : 25,50 €/semestre (22,87 €)
- ✓ Assainissement/conso. : 0,42 €/m³ d'eau consommée par semestre (0,38 €/m³)

Pour Information

Courrier de la D.D.A.S.S. du Gers reçu le 07 Mars 2003, signé par l'Ingénieur Sanitaire,
Monsieur Claude SIMONUTTI

COMMUNE DE CASTERA VERDUZAN

QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2002

L'eau distribuée en 2002 par la commune de **CASTERA VERDUZAN** a été d'excellente qualité bactériologique (0% de non-conformité)

Concernant les paramètres physico-chimiques, on note toujours un dépassement de la norme de fer à la station de traitement (340µg/l) et la présence d'ammonium indésirable.

De plus des problèmes de turbidité liés à la présence de fer peuvent apparaître auxquels une solution devra être recherchée notamment en application des nouvelles normes en 2004. Il y aura lieu d'améliorer la filière de traitement.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission Base de Loisirs

Une réunion de la commission Base de loisirs s'est tenue le 16 Avril dernier afin de finaliser les préparatifs pour la saison estivale à venir.

Le point a été fait tout d'abord sur les travaux de réparations et d'entretien à effectuer avant l'ouverture.

Cette ouverture aura lieu le week-end à partir du 15 Juin, puis sera quotidienne du 29 Juin au 31 Août.

Des animations avec restauration seront proposées sur le site en soirée les 14 Juin ; 12 Juillet ; 1er et 29 Août. (Voir le calendrier des manifestations)

Tarifs d'entrée à la base :

- Adultes : 2,20 € ; 25 € les 15 entrées
- Enfants (jusqu'à 12 ans) : 1,10 € ; 13 € les 15 entrées.
- Entrée gratuite pour les enfants de l'école de Castéra et pour le CLSH.

Le traitement contre la prolifération des algues a débuté le 16 Avril et donnera lieu à plusieurs passages de l'entreprise spécialisée qui est chargée de ce travail.

Photo. 1

Commission Affaires Scolaires

Cette année, c'est l'aménagement du centre de loisirs réouvert en Février qui occupe une part importante des travaux dans le groupe scolaire. De fâcheux retards administratifs ne font que repousser l'utilisation complète des locaux ; espérons que tout puisse fonctionner pour l'été qui arrive.

Les effectifs actuels des écoles se situent autour de 120 enfants. Déjà, il est envisagé de procéder à l'ouverture d'un nouveau poste pour un avenir assez proche, mais c'est l'éducation nationale qui en décidera.

Aussi la réflexion a été lancée sur les conditions d'accueil des enfants de la maternelle et une opération future semble se dessiner.

Bien sûr, cette année encore une subvention a été attribuée à la coopérative scolaire afin que puissent se dérouler les différentes classes découvertes et voyages que nos enfants ont pu faire à la mer, à la montagne ou plus près de nous dans le Gers.

Une étude sur de nouveaux menus supervisés par une diététicienne et un médecin arrive à son terme et cette grille se mettra en place à la rentrée prochaine.

Enfin, avec beaucoup d'émotion et de respect, nous saluerons le départ à la retraite de **Gérard CAMBOS**, notre directeur depuis de nombreuses années.

Commission Lotissements

Le Toit familial de Gascogne a déposé il y a quelques jours un permis de construire concernant huit maisons individuelles constituant le lotissement du Conte.

Les travaux devraient débiter rapidement et permettre d'accueillir de nouveaux castérois.

Photo. 2

Commission Lutte contre les Termites

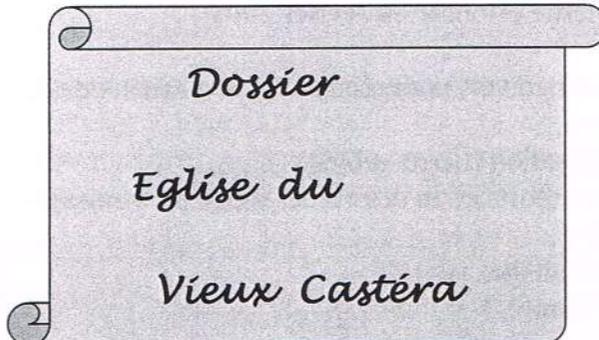
Les opérations d'expertises parasitologiques se déroulent actuellement dans tous les locaux concernés dont les propriétaires ont choisi la solution « groupée » proposée par la commission municipale.

Nous rappelons qu'à l'issue de ces investigations, un exemplaire de « l'état parasitaire », document remis par l'expert, doit être rapporté en mairie et ce quelque soit le résultat des recherches du parasite.

Tous les propriétaires possédant un bien immobilier dans le périmètre de lutte doivent, avant le 15 Septembre 2003 avoir produit à la mairie soit un « état parasitaire », soit un justificatif de traitement récent.

Lorsque toutes les expertises auront été réalisées la phase de traitement sera organisée.

Commission Urbanisme et environnement



Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 31 Mai 1927, l'église St Blaise du Vieux Castéra est un lieu de promenade apprécié des castérois et des touristes, mais aussi des randonneurs qui empruntent le tracé du GR « Cœur de Gascogne » passant par le vieux village de Castéra.

A l'église construite au XIII ème siècle fut adossée une chapelle au cours du XV ème siècle. Malheureusement, ce monument se dégrade sérieusement au fil du siècle dernier et voit sa toiture s'effondrer en 1962, l'ensemble menace de devenir une véritable ruine.

Pour permettre de sauver cet édifice, des premiers travaux d'urgence sont menés en 1969 par un groupe de jeunes bénévoles qui nettoie les abords et installe une nouvelle toiture sur le corps principal.

La restauration se poursuit en 1996 dans le cadre d'un chantier-école qui réparera le clocher mur et installera des bottes de paille sous la voûte de la chapelle afin d'amortir d'éventuelles chutes de pierres.

Comme c'était à craindre, le plafond de la chapelle s'est effondré au cours de l'hiver 1999.

Désireux de poursuivre la réfection de ce monument, le conseil municipal a contacté, dès l'été 2001, l'association Jeunesse et Reconstruction pour organiser un nouveau chantier qui n'a pu se réaliser pour de raisons de sécurité. En urgence, afin d'éviter de nouvelles dégradations, les employés municipaux ont étayé une poutre maîtresse qui menaçait de tomber.

La poursuite de nos recherches de solutions nous a amené, sur les conseils de l'architecte des Bâtiments de France du Gers, à prendre contact avec un architecte spécialisé dans le patrimoine : Mr TAJAN.

A notre demande, Mr TAJAN a réalisé, pour un coût de 6 200 €, une étude préalable à la restauration de l'église St Blaise, rappelant l'historique du monument, précisant l'état des lieux actuel, proposant un plan général de restauration complète qui s'élève à 604 758,84 €, montant qui dépasse bien sûr les possibilités financières de la commune...

Ce dossier complet, très détaillé, que nous possédons maintenant va nous permettre de faire des demandes de subventions pour la restauration du patrimoine auprès de l'Europe, de la Région et du Département.

Sans attendre les résultats de ces différentes démarches qui seront longues, très longues, des travaux de conservation ont du être réalisés afin de stopper la dégradation de la chapelle (dont le mur mitoyen avec la maison Larrieu s'est en partie effondré en février 2003.) :

- ❖ dégagement et tri des gravats pour récupérer les claveaux des arcs de voûte.
- ❖ Nettoyage de la végétation (lierre, arbres...)
- ❖ Décroustage des contreforts et du dessus des murs, puis arasage au mortier à chaux.
- ❖ Vérification zinc et faîtage,
- ❖ Traitement d'une fissure.

Ces travaux ont été effectués en Mars-Avril 2003 par l'entreprise Trad-Bat d'Auch, pour un montant de 8 000 € TTC.

Le conseil municipal entend poursuivre ses efforts pour sauvegarder et valoriser le patrimoine de Castéra-Verduzan, dont fait partie l'église du Vieux Village.

Toutes les possibilités pour y parvenir seront étudiées avec soin, sans précipitation.

P.S. : Les personnes intéressées peuvent consulter le dossier réalisé par Mr TAJAN au secrétariat de la mairie de Castéra-Verduzan.

Photos 3 et 4

Note à destination des propriétaires D'ovins et de caprins.

Tout détenteur d'un ovin ou d'un caprin ne peut le faire circuler, l'exposer, le mettre en vente ou le vendre s'il n'est pas identifié au moyen d'un repère agréé. Il est tenu aux mêmes obligations en cas de prêt, de don ou de mise en pension.

Vis-à-vis de l'identification, le détenteur est tenu aux obligations suivantes :

◇ **Déclaration auprès de l'E.D.E.** (Etablissement Départemental de l'Elevage)

Ce dernier vous attribue un numéro de cheptel et vous devez nous tenir informés annuellement de toute modification concernant la détention de cheptel ovin et caprin (cessation, augmentation, transfert...).

◇ **Commander le matériel d'identification**

Des repères officiels ont fait l'objet d'agrément délivré par le Ministère de l'Agriculture. En fonction de vos besoins, vous commandez l'ensemble des matériels agréés nécessaires à la bonne identification de vos animaux auprès de l'E.D.E. à l'aide de documents joints. Vous devez éviter toute rupture de stock.

Si les animaux adultes que vous achetez sont identifiés avec une grande boucle saumon, vous ne changez rien. Lorsque vous voudrez vendre ces animaux ou les abattre, il faudra leur rajouter un repère jeune avec votre numéro de cheptel. Pour les jeunes, dès qu'ils auront atteint l'âge de un an, il faudra leur apposer un repère adulte, toujours avec votre numéro de cheptel, en remplacement du repère jeune.

◇ **Réaliser et maintenir l'identification**

Vous devez veiller à l'identification de tous les animaux que vous détenez, commercialisés ou non. Ces repères vous sont attribués personnellement et ne peuvent être ni prêtés, ni échangés.

◇ **Mise à jour et conservation des registres.**

Tous les mouvements d'animaux (achats, ventes, naissances, morts, autoconsommation...) doivent être inscrits sur un registre par espèce, éventuellement complété par un carnet de mise bas.

Ces documents sont à conserver pendant dix ans et trois ans respectivement.

◇ **Procéder au dépistage triennal de prophylaxie.**

Un dépistage de brucellose est obligatoire sur le cheptel femelle de plus de six mois l'ensemble des mâles de plus de six mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

L'E.D.E. du Gers

« La Caillaouère » - Route de Mirande – BP 161

Tél. 05.62.61.79.63. Ou 05.62.61.79.70.

L'évolution du coût de l'eau potable en 2002

Observatoire du Prix de l'Eau – Agence de l'Eau Adour - Garonne

Prix moyen total du mètre cube d'eau : 2,68 € en 2002, contre 2,62 € en 2001 (soit + 2,3%). C'est le prix moyen payé dans le bassin Adour-Garonne par une famille de trois personnes utilisant 120 m³/an.

En dehors des redevances de l'Agence de l'Eau, de la TVA et du FNDAE (fonds national pour le développement des adductions d'eau), le prix de l'eau est fixé par la commune ou le groupement de communes concerné. Les élus locaux choisissent librement leur mode de gestion des services « eau et assainissement ». Les communes peuvent gérer elles mêmes en régie, s'associer entre elles pour le faire (dans le cadre d'intercommunalité) ou déléguer à des opérateurs privés la réalisation des ouvrages et /ou de leur exploitation et entretien.

Dans le bassin Adour-Garonne, la gestion de l'eau potable est assurée par :

- Une régie municipale pour 1158 communes,
- Une régie intercommunale pour 2025 communes,
- Une société privée pour 3684 communes.

Quel que soit le mode de gestion, les communes sont toujours responsables des services eau potable et assainissement (qui ont le statut de services publics) et propriétaires des infrastructures. Par ailleurs, elles sont tenues de gérer les dépenses et les recettes relatives au service de l'eau en respectant le principe de « l'eau paie l'eau » afin d'assurer une totale transparence financière.

L'eau est un produit alimentaire qui, en raison de sa fragilité, nécessite un traitement spécifique. Ce n'est pas l'eau elle-même que le consommateur se voit facturer mais le prix d'un service qui varie notablement en fonction des conditions locales et du niveau de prestation recherché.

Plus les normes de potabilité deviennent strictes, plus les traitements doivent être poussés. Plus les ressources en eau diminuent ou sont polluées, plus les coûts de traitement, de transport, de contrôle, de distribution et d'épuration augmentent.

Les normes de qualité auxquelles l'eau du robinet doit se conformer sont les mêmes dans tous les pays de l'union européenne. Elles ont été réactualisées récemment par une directive de 1998.

Comment réduire sa facture d'eau potable ?

Tout simplement :

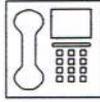
- ⇒ En réduisant sa consommation : une douche (40 à 80 litres d'eau) est plus économe qu'un bain (200 litres). Il est de même inutile de laisser couler l'eau quand on se lave les dents ou les mains ou quand on fait la vaisselle. Des réducteurs de débits aux robinets permettent une distribution confortable mais limitée. Il est possible aussi d'installer des chasses d'eau à deux vitesses ;
- ⇒ et en faisant la chasse aux fuites : un robinet qui fuit goutte à goutte entraîne la perte de 120 litres d'eau par jour, 35 m³ par an, un filet d'eau qui coule d'un robinet ou d'un pommeau de douche, 130 à 600 m³/an... La fuite d'une chasse d'eau représente entre 45 et 220 m³ d'eau perdue par an. Rappelons qu'une famille de trois personnes utilise en moyenne 120 m³/an.

Rappel

Réglementation en matière de lutte contre le bruit et les nuisances sonores :

- ✓ Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, s'exerçant normalement de jour, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés.
- ✓ Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer un gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :
 - Les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30 ;
 - Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures ;
 - Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.
- ✓ Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Depuis le 03 Mars 2003 les cures thermales médicales ont officiellement redémarrées dans leurs indications traditionnelles : Appareil digestif, Maladies métaboliques et Affections des muqueuses bucco linguales.



Numéros Utiles

⇒ **Mairie :**

- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Télécopie : 05 62 68 12 96
- Courrier électronique : mairie.castera@wanadoo.fr

⇒ **Ecole :** 05 62 68 13 35

⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80

⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

⇒ **Office de Tourisme :**

- Accueil : 05 62 68 10 66
- Télécopie : 05 62 68 14 58
- Courrier électronique : ot-si.castera@wanadoo.fr

⇒ **La Poste :** 05 62 68 13 29

⇒ **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

⇒ **Groupe Médical :** 05 62 68 11 33

⇒ **Pharmacie :** 05 62 68 13 20

⇒ **Cabinet Infirmier :** 05 62 65 56 18

⇒ **Cabinet dentiste :** 05 62 68 12 55

⇒ **Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25

⇒ **Association Cantonale d'Aide à Domicile :** 05 62 68 15 75

⇒ **Centre de loisir « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86

En cas d'Urgences : SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pour tout savoir sur Castéra, visitez donc le site
Internet :

www.castera-verduzan.com

Les permanences de l'Association cantonale d'aide à domicile se tiennent à la mairie de Castéra-Verduzan le :

- Mardi de 8h30 à 12h30
- Mercredi de 14h30 à 18h00
- Jeudi de 14h30 à 17h30

Tél. : 05 62 68 15 75

ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Foyer des jeunes et comité des fêtes

Depuis quelques jours déjà, Sheikh vous accueille à la buvette du parc pour vous faire passer d'agréables moments.

Pour animer cette saison estivale, **le Foyer des Jeunes et le Comité des Fêtes** vous proposent de nombreux concerts avec la collaboration du service culturel du Casino (Dates sur le calendrier des manifestations) en espérant toutefois que le soleil sera de la partie.

D'autres animations sont au rendez-vous : quilles, pétanque, palet, etc.

Bien sûr, n'oublions pas **la fête** dont voici le programme :

Vendredi 22 Août :

- Tournoi de Volley-ball
- Apéritif animé par la « Band'apart »
- Soirée disco avec Super Star

Samedi 23 Août :

- Après-midi jeux enfantins et concours de quilles
- Soirée mexicaine – Spectacle : La fiesta mexicaine
- Disco avec « El Patxaran » au Parc Lannelongue
- Bal musette à la salle de la mairie avec « Les compagnons du rythme »

Dimanche 24 Août :

- A 16 heures, concours de Force Basque
- Apéritif animé par la « Band'apart »
- Disco avec « El Patxaran » au Parc Lannelongue
- Feu d'artifice au lac

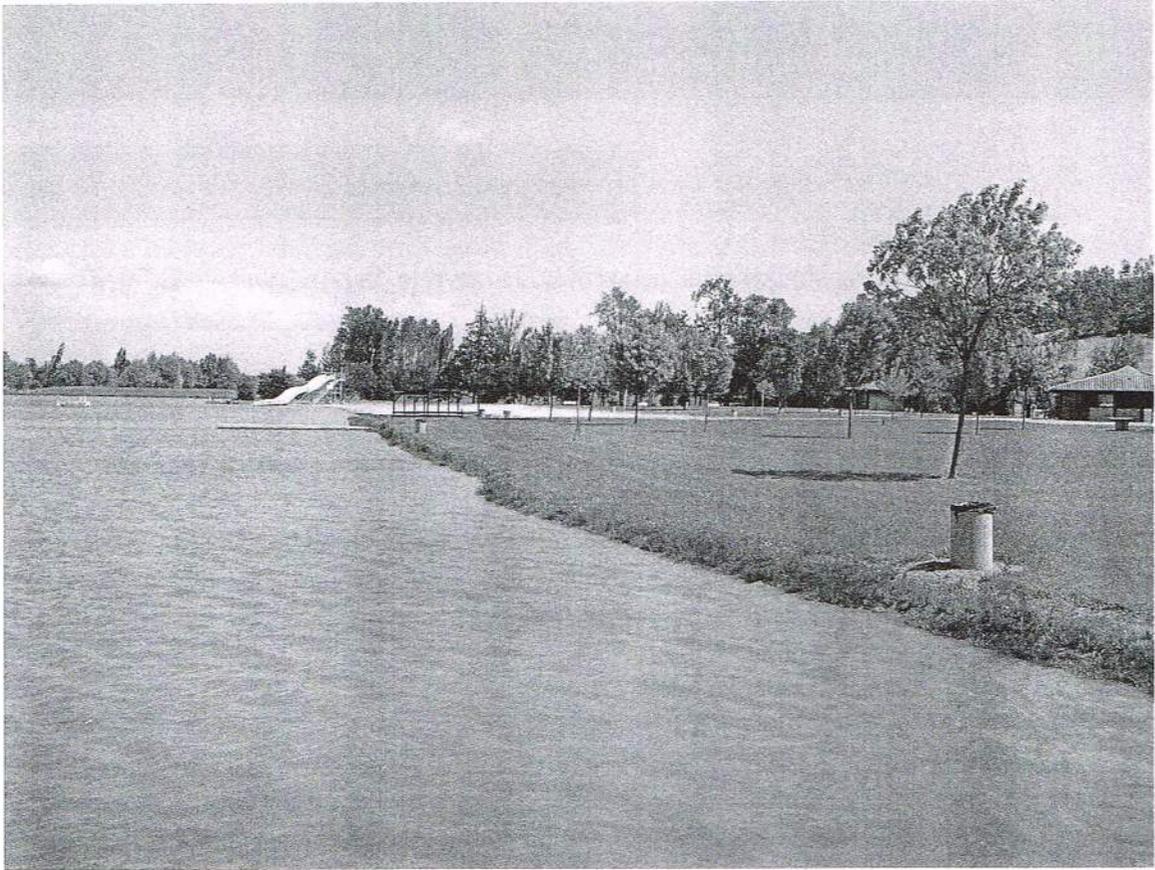
Lundi 25 Août :

- Concours de palet à 15 heures
- Soirée costumée
- Bal disco au parc Lannelongue

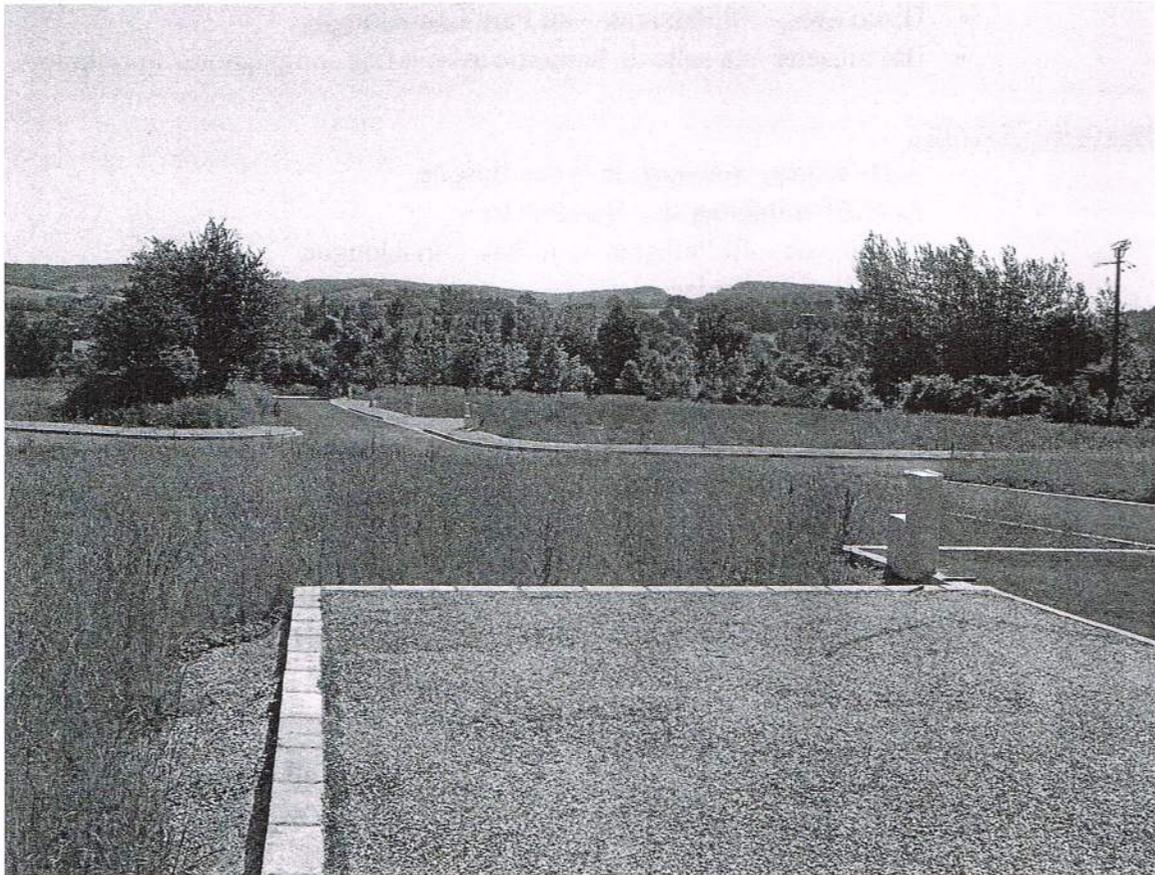
Amis de tous pays, dans vos moments de loisir, le foyer des jeunes et le comité des fêtes espèrent vous voir nombreux cet été pour vous amuser dans ce lieu champêtre.

15 Juin 2003 :

OUVERTURE DE LA BASE DE LOISIRS

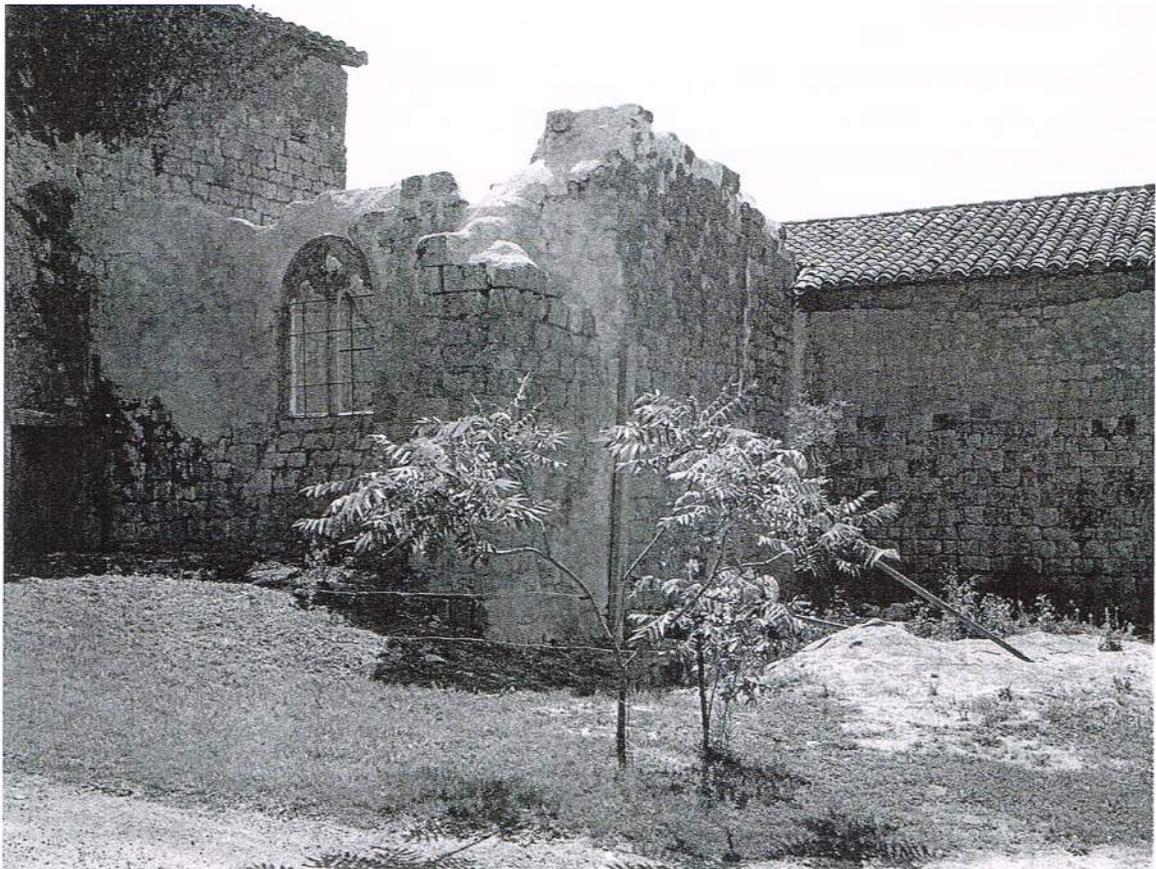


Photos. 1 et 2





Photos 3 et 4



Le site Internet de la commune est maintenant disponible dans sa nouvelle version. Plus attractif dans sa présentation, il permet d'établir des liens directs avec nos partenaires : complexe thermal, laboratoire. N'étant plus limité par le nombre de page, nous avons pu intégrer le programme complet du *Festival de musique des Pompiers*. Vous pouvez accéder au site par : www.castera-verduzan.com.

Le dépliant d'accueil a été réédité à 10 000 exemplaires après quelques modifications. Vous pouvez toujours vous procurer l'enveloppe de Castéra auprès de la Poste et de la Librairie.

A l'occasion de l'émission « Demain c'est Dimanche » nous avons reçu gracieusement une série de 8 affiches de 2 mètres sur 1 mètre 20 représentant Castéra et le complexe thermal. Ces affiches ont servi à décorer le plateau TV, elles ont été aussi appréciées lors du Salon du Tourisme Gersois. C'est un outil de communication et de promotion supplémentaire.

« **Demain c'est Dimanche** » 5 et 6 avril 2003

Cette émission du samedi sur France 3 Sud est diffusée en direct sur Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, soit 13 départements. L'audience est intéressante puisqu'elle touche environ 200 000 personnes avec un équivalent en tarif publicitaire de 30 500 €. Le passage à l'antenne pendant plus d'une heure est gratuit.

Les deux animateurs ont présenté les richesses de la commune et dévoilé toutes les animations prévues le lendemain.

L'important pour nous était de mettre l'accent sur le redémarrage de l'activité thermique, de faire la promotion de Castéra dans son ensemble, et d'événementiels en particulier comme le concours d'endurance, le Festival des Pompiers.

Cette manifestation a pu se réaliser grâce à **IDEAL** et au soutien de ses membres. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette opération. Cette manifestation a prouvé une fois de plus la cohésion et la coopération développée au sein d'IDEAL.

Quelques chiffres :

49 appels téléphoniques à l'Office de Tourisme pendant et après l'émission le samedi.

Animation du dimanche :

Estimation du passage sur le marché : 3 500 personnes.

Balades en calèche : 550 personnes.

Concert pompiers : 250 personnes.

Accueil à l'OT : 232 personnes.

Concert Gospel à l'église : 150 personnes.

Jeux traditionnels : 60 personnes.

Randonnée pédestre : 40 personnes.

Association des Commerçants-Artisans de Castéra-Verduzan

Au cours de ces derniers mois, l'Association des commerçants de Castéra a réalisé plusieurs manifestations.

Tout d'abord, en collaboration avec **Sonia CORON**, nous avons décidé d'innover avec un marché de Noël qui a eu lieu le Dimanche 22 Décembre dernier. Ce marché a été un vrai succès. Beaucoup de visiteurs sont venus flâner sous un soleil exceptionnel pour la saison. Un manège avait été installé pour que les enfants puissent se divertir durant cette journée, et le Père Noël a même fait une apparition, pour le bonheur des plus petits. Toutes nos félicitations à Sonia.

La dizaine commerciale de Noël s'est déroulée du 21 au 31 décembre. 14 commerçants ont participé à cette opération. Il y a eu 15 gagnants. Nous félicitons **Mr Jean-Denis FERRO** qui a gagné la Chaîne Hi-Fi. Les autres gagnants sont : **Melle VELSONI** à LA Tortilla Mia, **Mme DE PRADA** au 8 à 8, **Mme LAMARQUE** à la boucherie Vermet, **Mme TREFFAUT** à l'hôtel des Thermes, **Mr RIVIERE** à la boucherie De Prada , **Mr ROUILLIE** à la boulangerie Bazalgette, **Mr HEYNE** au tabac-presse Zadro, **Mme RICAUT**, à la Grange aux Fleurs, **Mme MONTEGUT** chez Aquarelle Coiffure, **Mr PALACIN** à la coopérative, **Mme PANDELE** chez Hair'Bel Coiffure, **Mme DUBOIS** chez Karin'Esthetique, **Mr VERRIEST** (Bruxelles) chez Maestrojuan, **Mme WILLIAMS** chez Paul Gee. Toutes ces personnes ont gagné une cave de 6 bouteilles de vin.

Nous avons également reconduit le concours de devanture. Félicitations aux 6 gagnants : **Mr et Mme CLAVERIE** qui remportent une bouteille de floc et un carton de vin. **Mr et Mme ULIAN**, **Mr et Mme DE PRADA**, **Mr et Mme BERGAMO**, **Mr et Mme DE CAMPO**, **Mr et Mme GABOULOFF** qui gagnent une bouteille de floc.

Pour la deuxième année, le réveillon de la Saint-Sylvestre a eu un grand succès. 136 personnes étaient inscrites pour passer une agréable soirée. Nous remercions le traiteur, **Mr TARBES** pour le succulent repas.

Les 5 et 6 Avril dernier, Castéra a été le pôle de diverses animations pour l'émission « Demain c'est dimanche ». Plus de 3 000 visiteurs le dimanche pour un superbe marché. De nombreuses associations avaient organisé une manifestation : des courses hippiques à l'Hippodrome, des concerts donnés par *Les Voix des Sources* en l'église, des représentations théâtrales de la Petite Pierre, etc....

Nous vous parlerons des futures animations de l'Association dans un prochain numéro.

Association « Le Marché de Castéra »

En ce qui concerne le marché hebdomadaire, il s'étoffe de semaine en semaine et les nouvelles candidatures se multiplient. L'Association « **Le Marché de Castéra** » travaille déjà sur de futures animations (4 au total), dont la première sera « **Le Marché du Goût** » le **dimanche 27 Juillet** prochain, en association avec les **Fêtes Gasconnes de Castéra**.

Association IDEAL

Depuis novembre, chaque mois, l'association réunit ses adhérents pour échafauder les différents projets pressentis par toutes les associations adhérentes.

Ainsi, la saison commença relativement tôt avec le week-end du 5 et 6 avril pour l'émission « **Demain c'est dimanche** » où bien des frais furent couverts par IDEAL. Indéniablement, ce fut un succès pour la promotion de notre village.

Avec un calendrier très chargé cette saison encore, l'association va essayer de soutenir financièrement un bon nombre de projets, même les plus modestes.

Tout dernièrement ce fut **la course équestre d'endurance** qui là, reçut surtout un soutien logistique, bon nombre d'associations déléguant quelques membres pour permettre l'organisation de la sécurité sur les différents parcours.

Ensuite, plus près de nous, le **Festival de Musique de Sapeurs-pompiers** nécessite une organisation importante et tous sauront se fédérer pour permettre une pleine réussite. Viendront plus tard la fête gasconne (26 et 27 Juillet) et le festival de théâtre (20 et 21 Septembre) pour ne citer que les plus importants.

Enfin, en association avec le Casino et la Mairie, nous avons acquis un chapiteau que les associations pourront utiliser gratuitement à la condition de prévoir quelques personnes pour la manutention.

Voici quelques jours, nous avons pu lever le verre à la santé du petit **Enzo** qui est venu ravir **Carole BORIE**, notre secrétaire, et toute sa famille. Nos meilleurs vœux vous accompagnent.

Association des Parents d'Elèves

L'**A.P.E.** était présente sur plusieurs manifestations, notamment sur le **marché de Noël** où le stand de maquillage a connu un vif succès ainsi que le lâcher de ballons.

L'autre temps fort a été le **carnaval**, nouvelle formule avec repas et soirée dansante, nous remercions les nombreuses familles qui ont contribué à la réussite de celui-ci.

Cette année pour la chasse à l'œuf à Pâques, organisée par l'A.P.E. et subventionnée par le Casino que nous remercions une nouvelle fois, les enfants étaient nombreux et ont pu remplir leurs paniers.

Le C.L.S.H. « La Boîtamôme » a enfin ouvert ses portes pour les vacances de février. La Mairie a mis à disposition M. Florent Cugini et l'A.P.E. a embauché Mme Corinne Rocal et M Jean-Luc Clet. Nous avons démarré notre activité dans les anciens locaux, le temps que la mairie rénove l'ancien appartement au-dessus de l'école, nous espérons y aménager pour les grandes vacances. Depuis l'ouverture le taux de fréquentation est en constante augmentation, autant pour le C.L.A.E. (accueil des enfants matin et soir pendant la période scolaire) que le C.L.S.H. (accueil des enfants le mercredi et les petites et grandes vacances), nous accueillons actuellement 30 enfants par jour au C.L.A.E. et 26 enfants par jour au C.L.S.H.. Sont proposées aux enfants des activités piscine à l'Espace Thermo-ludique du Centre Thermal, des sorties patinoire, des randonnées V.T.T, etc.

Un rassemblement collégien est à l'étude avec les Francas (anciens élèves de l'école de Castéra-Verduzan) le samedi 14 Juin après-midi à la base de loisirs en vue de la création d'un club ados, proposition et élaboration de camps de vacances.

Spectacles, spectacles, spectacles

-La Cie Vendaval a présenté la première de son spectacle « **Au fond du couloir, à gauche** » (co-produit par CIRCUITS) le 4 avril à Villeneuve-Tolosane (grand succès public) avant d'en jouer un extrait au festival « Danse dense » à Pantin et de le présenter à Séville. Cet été Vendaval reprend les routes avec son échafaudage pour jouer son spectacle « **Raconte moi** » à Toulouse, Sotteville-Les Rouen, St Sébastien sur Loire, Etang de Berre, Doetichem (Hollande), Luz St Sauveur, Roquelaure, Granville, Payzac, Libourne, Marcilhac/Célé, Aurillac, Tarega (Espagne).

-La Cie Kiroul a présenté « **En quête** » à Pau (1-2-3 mai), à Bordeaux (7-8-9-10 mai) et Toulouse (15-16-17-18 mai). *Qu'on se le dise !!!* Une version « en extérieur » sera présentée au festival de Roquelaure et à Aurillac.

-La nouvelle création des Fautifs « **Comment va la terre ? Elle tourne** » (Vu à la télé) sera présentée à la Petite Pierre les 15-16-17 Juillet et les 24-25-26 Juillet (dans la chapelle ou en extérieur en fonction de la météo). Au programme : apéro-spectacle-grillades à partir de 19h30.

-Festival de théâtre de rue de Roquelaure auquel nous collaborons activement depuis deux ans aura lieu les 19 et 20 Juillet. Nous y serons avec les Fautifs : « **Comment va la terre ? Elle tourne** », la Cie Kiroul : « **En quête** » et la Cie Vendaval : « **Raconte moi** ».

-Festival d'Aurillac (20 au 23 Août) La Petite Pierre va y gérer un lieu. Au programme : nos trois spectacles, des spectacles invités, de la musique, une buvette, un coin repas, de la bonne humeur...etc.

-Festival de Castéra Verduzan baptisé « **Namasse pas mousse** » (ah ! ah !) verra sa deuxième édition les 20 et 21 septembre 2003.

Au programme :
Les Kags (Toulouse), Mazalda (Lyon), Tête Bêche (Paris), Freddy Coudboul (Tours), Olof Zitoun (Montpellier), Cie Solitude (Toulouse), Vendaval (Gers), Kiroul(Gers), etc. ! Du spectacle et encore du spectacle, pour les petits et les grands (et en plus c'est gratuit).

ATELIERS

La fin de l'année est proche et les enfants et adultes des ateliers de la Petite Pierre vont rendre leur copie à l'occasion de FETE DES ATELIERS samedi 14 Juin au parc de Castéra Verduzan à partir de 15h30. Avec les présentations des ateliers théâtre et arts plastiques, enfants et adultes. (et petits gâteaux, pâtisserie, boissons...)

Le Pop Circus n'étant pas disponible cette année, nous inviterons une troupe d'enfants ou d'adolescents du département à venir présenter son spectacle FESTIVAL MOMES EN SCENE les 7-8-9 juin à Montréal.

L'atelier des 9-12 ans présentera son spectacle dimanche 8 Juin à 15 heures.

RESIDENCES

La Petite Pierre a accueilli cette année de nombreuses compagnies pour des résidences de travail, elle accueillera cet été dans ses locaux La Cie Erectus (Toulouse-Strasbourg) et Laurence Layrolles (Paris).

STAGES

DANSE 7-9 juin	CLOWN 29 mai-1 ^{er} juin (115 euros) Avec Fabienne Larroque 21-25 Juillet (150 euros)
Tarif : 88 euros	Michel Vergnes
Théâtre improvisation :	
Adultes 29-30-31 Juillet avec Cyril Puertolas	
Enfants (8-12 ans) 29-30-31 Juillet avec Dimitri Votano	
Tarif : 88 euros (70 euros pour les habitants des communes qui nous soutiennent)	

Pour ceux qui auraient envie de filer un coup de main pour les fêtes, festival ou autres, la liste est ouverte. Tel : 05.62.68.19.00 Un beau **Week end travaux** est prévu les 21 et 22 Juin.

Au programme : aménagement d'une cuisine d'été, déménagement de la grange etc....Si vous vous sentez l'âme d'un bricoleur et rêvez de grande tablée (de bons repas en prévision pour rassasier les travailleurs) n'hésitez pas. Nous récupérons toujours et encore pour nos spectacles ou pour la propriété : Caravanes, haut-parleurs, bicyclettes dormant dans un placard ou une cave, matériel électrique, plomberie, vitres, bois...

Visitez notre site : www.petitepierre.net

Club Beau Soleil

Le club Beau Soleil poursuit ses activités. A la demande de la **Fédération des Aînés Ruraux** et en accord avec les enseignants, un programme intergénérationnel a été mis en place à l'école de Castéra. Faisant appel à nos souvenirs, nous avons bénéficié de la part des élèves d'une écoute attentive et nous avons répondu à des questions très pertinentes. Cette initiative couronnée de succès sera clôturée cette année par la **fête de l'école le 20 Juin**.

Les randonnées pédestres, la gymnastique et l'aquagym qu'une quinzaine de personnes pratiquent régulièrement nous apportent bien être et détente.

L'atelier couture fonctionne également les jeudis après midi.

La saison des **lotos** a débuté le 9 mars et se poursuivra **le 22 Juillet à 21h au Parc Lannelongue** pour se terminer **le 5 Octobre à 15h salle de la mairie**.

Les voyages programmés pour l'année ont débuté par un déplacement sur la cote Varoise qui s'est déroulé du 29 Mars au 2 Avril. Ils se sont poursuivis le 14 Mai par la visite du Périgord noir. Ensuite du 19 au 21 Août nous nous rendrons au Pays de Volvic avec la visite du Parc Vulcania. Enfin le 10 Septembre une journée dans le Pays Basque terminera nos voyages.

Le 23 Mars nous avons eu le plaisir d'accueillir Marie Dancy, Daniel Epi et Michel Dancy, chanteurs et humoristes qui nous ont offert un spectacle de grande qualité. Nous regrettons cependant qu'il n'y ait eu que soixante personnes pour l'apprécier. Nous remercions l'association IDEAL pour l'aide qu'elle nous a apporté lors de cette manifestation.

Les amateurs de jeux de société tels que belote, manille, scrabble peuvent nous rejoindre le mercredi après midi, ils seront les bienvenus. Un petit goûter clôture ce moment agréable.

Bon été à tous.

Société Hippique

A l'approche de l'été, l'activité de la Société Hippique va reprendre.

Cette année, pour la première fois, neuf réunions se dérouleront sur l'hippodrome de « Baron ». La diversification des activités entreprise en 2001 avec « **la fête du cheval** » va s'intensifier puisqu'une **Course Nationale d'Endurance** est organisée le samedi 24 Mai.

La « Fête du Cheval » est prévue pour le dimanche 14 Septembre avec, comme les années précédentes, un programme très varié pour petits et grands.

Un des points forts de la saison sera « **la journée aux champs** » qui aura lieu le mercredi 30 Juillet. Cette journée est destinée aux familles et aux enfants qui auront à leur disposition :

- Le matin à partir de 10 heures : des poneys, un manège traditionnel, des jeux divers...
- Le midi : possibilité de restauration sur l'hippodrome, restaurant ou sandwicherie,
- L'après midi : outre les activités du matin, sept courses de chevaux.

Le programme traditionnel des courses se déroulera aux dates ci-dessous :

Dimanche 6 Juillet
Mercredi 9 Juillet
Mercredi 30 Juillet
Lundi 18 Août

Lundi 25 Août
Mercredi 27 Août
Lundi 13 Octobre
Mercredi 5 Novembre
Dimanche 23 Novembre

Le prix des entrées est fixé à 5,5 € (gratuité pour les enfants).

Les cartes de sociétaires pour les personnes qui veulent soutenir ou participer à la vie de la société sont fixées à 32 €. Elles permettent l'entrée gratuite pour toutes les réunions hippiques.

Pour inciter les castérois et les habitants des communes voisines à découvrir l'hippodrome, il est proposé une carte d'abonnement « partiel » au prix réduit de 15 € (45% du prix normal). Celle-ci vous donne droit à six entrées dans la saison, individuelles ou par couple (6 x 1 ou 3 x 2).

Pour obtenir cette carte, les personnes intéressées pourront téléphoner au numéro suivant : 05.62.68.17.36.



Castéra-Réjaumont-Cézan Basket

Jeudi 29 mai, jour de l'Ascension, s'est tenue l'assemblée générale du club de basket **CASTERA REJAUMONT CEZAN**. Autour du **président du CRCB Jacques COMINOTTI**, les invités, le **Maire Pierre ESPIET**, le **Président du Conseil Général Philippe MARTIN**, le **Président du Comité Départemental Georges ESTEVE** ainsi qu'une nombreuse assemblée, pour conclure la saison de basket 2002/2003.

Une bonne saison somme toute car l'équipe I se classe à la 5^o place en nationale 3 (le résultat final du match contre Beaupuy n'étant pas validé), l'équipe II est 6^o au classement en région et a remporté la coupe départementale du Gers contre Jegun. En département, l'équipe III termine 5^o ainsi que les filles qui évoluent à Réjaumont classées 6^o. Chaque responsable d'équipe en a été pour un petit mot vantant les mérites de tous, des joueurs, des joueuses, de l'encadrement et des fidèles bénévoles, souhaitant pour la saison à venir de toujours faire mieux. Pas de bouleversement significatif dans l'équipe I et II, le groupe qui évoluera pour la prochaine saison devrait rester à quelques choses près le même. Le Président a remercié le joueur **Benoît LECHE** qui met un terme à la compétition en nationale, il ne raccroche pas les baskets pour autant définitivement, il intègre le comité directeur du club et reste disponible pour aider les autres équipes.

L'effectif des jeunes est en légère baisse avec 60 licenciés, des babies aux minimes garçons et filles. C'est **Sabine DEVALLE** qui s'occupe des babies, **Mo KONE** et **Nicolas LAYEC**, **Didier CARTIE** des mini poussins-poussines, un regroupement avec le club de Jegun a permis aux benjamins de participer aux compétitions, **Richard BERGAMO** entraînait les benjamines, **Jean-Luc CLET** les minimes garçons et **Nicolas LAYEC** les filles. Ceux-ci ont eu fort à faire dans leur championnat respectif qui s'est déroulé en plusieurs phases avec des rencontres de clubs de la région dont le niveau est très bon.

Ont participé aux sélections départementales **Thibaud LAPART**, **Romain BERGAMO**, **Maxime BAURENS**, **Fanny KAUFFMANN**, **Pauline REINAUDO** et **Sandra CHARLES**.

Notre projet de tournoi en Espagne n'a pu être réalisé pour différentes raisons techniques comme par exemple les tranches d'âge qui ne sont pas les mêmes.

Le week-end de Pâques, une sortie a été organisée pour participer au tournoi de Meilhan sur Garonne où les minimes filles se sont classées 3^o et le lendemain, les garçons minimes et benjamins arrivaient aussi au même résultat.

Voilà pour la période 2002/2003, rendez-vous en Septembre pour la reprise d'une nouvelle saison.

Bonnes vacances à tous !



Football Club Castéra-Verduzan

La saison 2002/2003 s'est terminée depuis le 17 mai par une victoire au stade municipal. Les seniors ont évolué en championnat de district au nombre de 40 licenciés. L'équipe 1 termine la saison 2^o de son groupe après avoir passé la saison dans le trio de tête. L'objectif qui était la montée en promotion d'Excellence est renouvelé pour la saison 2003/2004.

L'équipe 2 termine quant à elle en milieu de classement de la promotion de 1^o division.

Nous devons souligner à nouveau le développement important de l'école de foot qui est gérée par **Claude Kauffmann**, **Francis Estingoy** et **Kevin Grasset**.

Bravo à la nouvelle équipe de benjamins entraînée par **Kevin Grasset** qui a terminé 2^o de sa poule. Les poussins quant à eux ont terminé la saison par le tournoi de la ville d'Auch où 35 équipes du département se sont rencontrées. Les plateaux de débutants ont été suivis régulièrement par nos jeunes « pousses » au nombre de 17 dont 2 filles.

Notre assemblée générale se tiendra le 13 juin 2003 à 21 heures à la salle de la mairie, vous y êtes invités cordialement.

Bonnes vacances sportives à tous.



Sapeurs - Pompiers

Ce dernier bulletin municipal avant l'été sera pour les sapeurs-pompiers une bonne occasion de vous informer des différents dossiers en cours. Tout d'abord la caserne. Le permis de construire sera déposé dans ces premiers jours de juin, les appels d'offres suivront pour un démarrage espéré des travaux en septembre pour une durée de 7 à 8 mois. Ce qui donnera une livraison de bâtiment fin de premier semestre 2004. D'autre part la municipalité doit procéder à un aménagement de l'accès ou le coût est relativement élevé. Malgré tout Pierre ESPIET et son équipe réaliseront ces travaux pour une sortie en toute sécurité sur le CD 930. Par avance les sapeurs-pompiers remercient le conseil municipal pour sa volonté de faire aboutir au plus vite cette construction.

Autre dossier important la formation. Bon nombre de sapeurs pompiers ont suivi avec succès des formations et un bilan global vous sera donné dans la prochaine édition du bulletin municipal.

FESTIVAL DE MUSIQUE

Mais pour l'heure l'Amicale du Centre de Secours travaille d'arrache-pied pour la mise en place de la deuxième édition du festival de musique. Ce rendez-vous castérois unique dans le grand sud regroupera plus de 200 musiciens les 28 et 29 juin. Encore des formations de prestige qui ont cru en notre projet et qui reviendront pour la deuxième année comme Nice ou la formation de la Touraine. Bien sûr la formation gersoise, clé de voûte du projet. Deux nouvelles formations viendront découvrir notre commune, à savoir la Batterie Fanfare d'Ambert du Puy de Dôme et l'Harmonie de Château-Gontier de la Mayenne.

Fort des enseignements de la 1^{ère} édition, bon nombre de points ont été améliorés. En premier lieu la communication. Lorsque vous lirez ces quelques lignes votre regard aura certainement croisé les panneaux situés aux entrées du village. Nous aurons aussi 12 panneaux 4 x 3 dans le département. 30 000 dépliants seront aussi imprimés. Les commerçants de Castéra-Verduzan ont décidés aussi de nous aider en réalisant une page entière dans la Dépêche du Midi qui paraîtra le 25 juin avec en plus une première page dans l'édition du Gers. Ce jour, notre amicale va adresser 500 journaux dans toute la région Sud-Ouest. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'Association des Commerçants sédentaires pour cette aide à la promotion de notre festival. Remerciements également à Rémy MARCHAL qui s'est investi totalement dans la réalisation de cette page.

Des nouveautés cette année avec par exemple le samedi 28, le matin, l'organisation de randonnées cyclotouristes, VTT et pédestres avec pour chacune deux circuits, ce qui ouvre la participation à tout le monde. Pour les randonnées pédestres, un circuit est prévu pour les enfants. Le programme détaillé qui suit vous donnera toutes les informations nécessaires.

Pour conclure, l'Amicale remercie toutes les personnes qui viendront durant ces deux jours aider à la réussite et nous l'espérons par ce biais là à la pérennisation de cette manifestation. La liste serait trop longue mais nous tenons à rendre hommage à la municipalité, à IDEAL 32, au Casino, au Foyer des jeunes pour cette aide importante à la mise sur pied de ce rendez-vous.
Bon festival à tous !

FESTIVAL MUSIQUE SAPEURS POMPIERS
28 et 29 JUIN 2003

PROGRAMME

Samedi 28 juin 2003

- 8 h 00 : Départ randonnées cyclotouristes et V.T.T
8 h 30 : Départ randonnée pédestre

Retour de toutes les randonnées maximum 11 h 30

- 12 h 00 : **Concert : CHÂTEAU – GONTIER** (Parc Lannelongue)
12 h 30 : Apéritif offert par la municipalité au parc Lannelongue
13 h 30 : Repas
- 15 h 00 : **Concert : GERS** (Parc Lannelongue)
16 h 00 : **Concert : AMBERT** (Parc Lannelongue)
17 h 00 : **Concert : TOURS** (Parc Lannelongue)
- 18 h 30 : Défilé de toutes les musiques
Ordre de passage : Gers, Mayenne, Tours, Ambert, Nice
- 20 h 00 : **Concert : NICE** (Parc Lannelongue)

A partir de 20h **CHOUROUTE GEANTE** à la salle de sports animée par les musiques sapeurs pompiers.

Dimanche 29 juin 2003

- 9 h 00 : Messe : Gers, Gospel Voix des Sources, Chorale paroissiale.
- 10 h 00 : **Concert NICE** (Square du Foirail, marché)
- 11 h 00 : Défilé de toutes les musiques et des véhicules sapeurs pompiers
Ordre de passage : Tours, Mayenne, Nice, Ambert, Gers
- 12 h 30 : Apéritif au parc Lannelongue offert par la Société RICARD*
*A consommer avec modération
- 13 h 30 : Repas Gascon animé par une banda
- 15 h 00 : Aubade de 3 morceaux par musique
- 18 h 00 : Fin du 2^{ème} Festival

FÊTE GASCOGNE ET TRADITIONS

Cette Fête gasconne aura lieu cette année le 26 et 27 juillet, en avance par rapport à l'année dernière afin de ne pas tomber en concurrence avec la foire aux vins de Jégun.

La première édition 2002, malgré un temps exécrable a été tout de même une réussite. C'est pour cela qu'à la demande d'IDEAL, nous recommençons cette année avec l'espoir d'un temps plus clément et avec l'intention de gommer une partie des imperfections afin d'emporter l'adhésion de tous, gage d'une parfaite réussite.

Le programme pratiquement bouclé devrait être le suivant :

SAMEDI 26

- 9 h 00 :** Randonnée pédestre de Castéra-Verduzan à Vivent
- 11 h 00 :** Dégustation de pâtisseries gasconnes avec apéritif
- 15 h 00 :** Présentation des Jeux traditionnels gascons
Palets, Quilles et grand concours de lancer de Béret qui désignera le Champion du Gers.
- Dans l'après-midi, Baptême de l'air en Mongolfière.
- 18 h 00 :** Apéritif en musique au Parc Lannelongue
- 22 h 00 :** Grand Concert de musique traditionnelle avec FOLK-E-PIC , suivi d'un bal gascon.
- 24 h 00 :** Nuit du Tourin

DIMANCHE 27

- 9 h 00 :** Messe en gascon, chants en gascon.
Dans le village grand marché (Traditions et Goûts)
Nombreuses animations, vieux métiers, groupes folkloriques, nombreux chaland en tenues d'époque, etc.
- 13 h 00 :** Grand repas Gascon
- 16 h 00 :** Spectacle Folklorique au Parc Lannelongue avec les
TROUBADOURS DE LOMAGNE

Afin de donner plus d'éclat à ces deux jours toutes les personnes désireuses de préparer des tenues d'époque et de les porter seront les bienvenues.

L'année dernière de nombreux commerçants ont donné le meilleur exemple et ils ne vont pas en rester là, soyons en sûrs.

Le traditionnel LOTO de notre association vient d'avoir lieu à Beaucaire. Il a été d'une parfaite organisation avec une très bonne réussite.

Rendez-vous à l'année prochaine.



Associations, Sociétés et Clubs Castérois

- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Pdt M. DARRIOLAT JM, Pouchon, Castéra Verduzan
05 62 68 12 73
- **Castéra Réjaumont Cézán Basket** : Pdt M COMINOTTI J, Soulan du Moulin,
Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme MARCOU M, Castéra Verduzan, 05 62 68 17 93
- **Commerçants/Artisans** : Pdt M ZADRO JC, Av. des Thermes, Castéra Verduzan,
05 62 68 13 77
- **F.N.A.C.A, Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M LAPEYRE JC, Guillot du Haut,
Castéra Verduzan, 05 62 68 13 21
- **Football Club Castéra Verduzan** : Pdt M ESTINGOY F, rue des Pyrénées,
Castéra Verduzan, 05 62 68 12 09
- **Foyer des Jeunes** : Pdte Mme DE CAMPO J, av. Claude Bordenave, Castéra Verduzan,
05 62 68 12 60
- **IDEAL** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **La Petite Pierre** : Pdt M FORNEROD T, 32360 Lavardens, 05 62 64 57 71
Responsable M VOTANO D, Jégun, 05 62 64 56 33
- **Le Marché de Castéra** : Pdte Mme CORON S, Mesples, Castéra Verduzan
- **Les Voix des Sources** : Pdte Mme COMINOTTI C, Soulan du Moulin,
Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Musicoli** : Pdte Mme VOTANO S, La Bourdette, 32360 Jégun, 05 62 64 56 33
- **Office du Tourisme** : Pdt M RAMOUNEDA B, av. des Thermes, Castéra Verduzan,
05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves** : Pdte Mme DARRIOLAT L, Pouchon, Castéra Verduzan,
05 62 68 12 73
- **Sait Hubert Castéroise** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan,
05 62 68 14 39
- **Société de Pêche** : Pdt M PALLARES G, Hiton, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 58
- **Société Hippique** : Pdt M PHILIP G, Le Bouet, Castéra Verduzan, 05 62 68 11 00



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ESTIVALES 2003

JUIN

- Samedi 21 : Fête de la musique (Animation Foyer/Casino au Parc ; Variétés, Jazz)
Dimanche 22 : Concours de Pétanque à 14h30
- Vendredi 27 : Animation Foyer/Casino (Jazz New Orléans)
- Samedi 28 et Dimanche 29 : Festival musique Sapeurs Pompiers (200 musiciens)

JUILLET

- Mardi 1 : Fête de l'école
Vendredi 4 : Animation à La Plage de Verduzan (Folk, Pop)
Concours de Quilles à 21 heures
Samedi 5 : Animation Foyer/Casino au Parc
Dimanche 6 : Courses Hippiques à 14 heures-Trot, Plat (entrée 5,5 €)
- Mercredi 9 : Courses Hippiques à 14 heures-Trot, Plat (entrée 5,5 €)
Vendredi 11 : Concours de Palet
Samedi 12 : Animation à la Base de Loisirs (Country, Repas, Feu d'Artifice)
Dimanche 13 : Animation Foyer (Repas au Parc)
- Lundi 14 : Animation Foyer/Casino au Parc (Rock, Blues)
Vendredi 18 : Concours de Pétanque à 21 heures
Samedi 19 : Journée Portes ouvertes Sapeurs pompiers (Animations, Repas)
- Mardi 22 : Loto du Club Beau Soleil à 21h à la Mairie
(Cartons : 1,5 € l'un, 8 € les 6, 16 € les 14)
Vendredi 25 : Concours de Quilles à 21 heures
Animation de La Plage de Verduzan (Guitariste Rock)
Samedi 26 et Dimanche 27 : Fête Gasconne
(jeux traditionnels, vieux métiers, concert Folk e Pic)
Dimanche 27 : Marché du Goût de 8 heures à 18 heures
- Mercredi 30 : Courses Hippiques à 14 heures-Trot, Plat (entrée 5,5 €)

AOÛT

- Vendredi 1 : Concours de Pétanque à 21 heures
 Animation à la Base de Loisirs (Variétés Françaises, Repas)
- Dimanche 3 : Foire à la Brocante de 8 heures à 18 heures. Entrée libre
 Concours de Palet à 15 heures au parc
- Vendredi 8 : Concours de Quilles à 21 heures au Parc
- Samedi 9 : Animation Foyer/Casino au Parc avec le Groupe EUX
- Dimanche 10 : Animation Foyer/Casino au Parc (Rumba, Salsa)
- Jeudi 14 : Animation à La Plage de Verduzan (Guitare, variétés)
- Lundi 18 : Courses Hippiques à 14 heures-Trot, Plat (entrée 5,5 €) Quarté+
- Jeudi 21 : Animation Foyer/Casino au Parc avec le Groupe STYLE Z
- Vendredi 22 au Lundi 25 : Fête Locale
- Samedi 23 : Concours de Quilles
- Lundi 25 : Courses Hippiques à 14 heures-Trot, Plat (entrée 5,5 €) Quarté+
 Concours de palet
- Mercredi 27 : Courses Hippiques à 14 heures-Trot, Plat (entrée 5,5 €) Quarté+
 Randonnée pédestre semi-nocturne, Repas
- Vendredi 29 : Concours de Pétanque à 21 heures
 Animation à La Base de Loisirs (Rock)
- Samedi 30 : Animation Foyer/Casino au Parc

SEPTEMBRE

- Dimanche 14 : Fête du Cheval de 9 heures à 18 heures : Spectacles, baptêmes à
 poneys, promenades en calèches, démonstrations sur piste, courses de trot
 (gratuit)
- Samedi 20 et Dimanche 21 : Festival des Arts de la Rue avec la Petite Pierre.

